

Réunion du 18 Septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-DE-BARREZ, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance publique, à la Salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Pierre IGNACE, Maire.

Présents : Mmes Josette SERRES, Lucette FONTANGE, Dominique DUMAS, Julie DORLET-PELLETIER, Martine SAINT-PAUL, Monique BARON, Anaïs FROMENT, Fannie TUAILLON
MM. Bernard DUBEDAT, Yannick DELMAS, Guy LAFORTUNE.

Membres absentes et excusées : Adeline JOAN-GRANGE qui a donné son pouvoir à Julie DORLET-PELLETIER, Marcelle MAYONADE qui a donné pouvoir à Josette SERRES

Membres absents : M. Pierre ROMIEU,

Mr Guy Lafourture est élu secrétaire de séance.

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du 30 juillet 2025

DELIBERATIONS

1. Délibération des Décisions modificatives

Modification des budget 81 et 82 afin de payer les factures :

Appartement Mairie : 102.78 euros, augmentation le crédit pour l'opération 82

Blocs sécurité installés à la Mairie : 565.32 euros, augmentation le crédit pour l'opération 81

Ces montants sont pris sur le budget sonorisation qui a couté moins que ce qui avait été budgété, il sera donc diminué d'autant (668.10 euros).

Cimetière : Frais étais sur 2 ans. Montant de 5248.80 euros à payer cette année au lieu de l'année prochaine. Afin de payer cette facture, diminution du budget que nous avons sur la maison Kasper (opération 85).

Cette somme sera réaffectée l'an prochain pour la maison Kasper.

Il faut de plus, ajouter 1 euro à mettre pour podium acquis.

Donc, au total, 5249.80 euros enlevés de l'opération 85.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

2. Délibération Vente du bâtiment de l'ancienne gendarmerie (Maison du randonneur) au Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées

Vente de l'ancienne gendarmerie au Crédit Agricole

800 m² de plancher, estimation de l'immeuble entre 130 000 € et 220 000 €.

Prix de vente convenu : 180 000 € net vendeur.

Présentation du projet en réunion, 7 logements prévus avec places de parkings (2 par appartement) et un jardin pour 6 des appartements.

Classe énergétique prévue : C

Chauffage : électricité

Objectif dépôt du permis de construire en janvier 2026 et démarrage des travaux de réhabilitation septembre 2026.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

Les restos du cœur actuellement hébergés dans cet immeuble seront relogés à la Corrette au niveau de la cabane de pétanque.

La vente sera effectuée par la notaire de Mur, entre Mairie de Mur et SAS Notre Midi Patrimoine.

Du fait du petit pavillon qui reste propriété de la mairie, quelques travaux seront à faire :

Séparation des compteurs eau et électricité afin que ce pavillon soit indépendant de l'immeuble principal
(La commune pourra prétendre à une subvention du SIEDA à hauteur de 40 % pour effectuer les travaux de raccordement électrique)

Clôture de séparation parcellaire et installation d'un 2^{ème} portail pour accès indépendant.

Le conseil souhaite que des travaux d'isolation soient effectués sur le petit pavillon.

QUESTIONS DIVERSES

Maison du randonneur : Du fait de la vente de l'ancienne gendarmerie, il est proposé d'utiliser le logement vacant situé au-dessus de l'école.

Projet présenté en réunion qui obtient l'approbation de l'ensemble des présents.

Résidence senior : Le projet avance bien. Etude de dépollution (ancien garage : cuves essence) en cours, état des lieux fait, rapport fin 2025.

Budget total du projet : 2.5 Meuros ((10 logements prévus)

Il est demandé en réunion de faire attention aux éléments qui peuvent présenter un intérêt particulier. Ces éléments devront autant que possible, être conservés.

Camping Car Park : 248 nuitées en 2025 : fréquentation en baisse par rapport aux années précédentes (surtout en juillet et août)

Y a-t-il une relation avec les coûts augmentés par camping-car park ??

Recensement : Confirmation d'un léger accroissement de la population : 707 personnes + 150 résidences secondaires.

Label petite cité de caractère : Clément avance pour constituer le dossier qui pourra être déposé en fin d'année

Salle culturelle : Restitution du projet : mercredi 8 octobre matin. Dépôt permis de construire : janvier 2026 et démarrage des travaux septembre 2026.

Halle : Dépôt du permis de construire en janvier 2026 et démarrage des travaux septembre 2026.

Afin de relancer et motiver les donateurs sur le site de La Fondation du Patrimoine, une soirée spécifique sera organisée le 30 octobre à l'Auberge du Barrez.

Il sera nécessaire en parallèle, de faire des relances par messageries et sur le site Facebook de Mur

Maison Maucotel : Suite mise en demeure avec astreinte financière, Mme Maucotel a fait effectuer des travaux en juillet et août.

Problème, nous ne savons pas ce qui a été fait et si ces travaux correspondent aux conclusions de l'expertise qui avait été effectuée.

Point à voir en prenant conseil auprès du service d'appui territorial.

Eglise de Sinhalac : Etat des lieux et étude de faisabilité réalisée. Estimation des coûts de remise en état : 350 000 €.

Les travaux pourront être effectués par appel aux dons Fondation du Patrimoine.

Voir pour inscrire cette église aux monuments historiques.

Aveyronnais Classic : elle aura lieu le week-end des 4 et 5 octobre, 600 motards attendus, avec les accompagnateurs nous arriverons à environ 1500 personnes le samedi 4 après-midi à Mur.

Pot accueil des nouveaux arrivants : 22 novembre

Ressources humaines : Suite au départ d'Aurélie Loussert à la Communauté de Communes, audit en cours pour restructuration des services

Fiche de poste pour recrutement secrétaire : semaine prochaine

Prochain conseil le 22 octobre à 20h30

Séance close à 23h30

Le secrétaire de séance,



Le Maire



